

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

Matière : DOMAINES DE
COMPETENCES PAR
THEMES

Sous matière : POLITIQUE DE
LA VILLE-HABITAT-
LOGEMENT

OBJET :
OPERATION
VILLE
DURABLE
N°2023-17 -
MISE EN PLACE
D'UN
PROGRAMME
D'AIDES
FINANCIERES
DIRECTES
POUR LA
TRANSITION
ECOLOGIQUE -
DELIBERATION
CADRE

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION
CONSEIL EN DATE DU
: 04 DÉCEMBRE 2023

AFFICHAGE EN DATE
DU : 04 DECEMBRE 2023

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU 18 DEC. 2023

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2023-288
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du lundi 11 décembre 2023
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL,
François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Bernard GRIMAUD,
Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD,
Jacqueline RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Brigitte
BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Pierre BARBAUD, Marie-Claude
BOURREL, Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Régine SURRE,
Sabine CHABERT, Chantal BARTHES, Javier DE LA CASA, Agnès
SOULIER, Bruno PERLES, Audrey GAIANI, Gérard MONDRAGON,
Adrien ROUZAUD

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :
Michel RATABOUIL À François DEMANGEOT,
Nicolas ASENSIO-VERGNES À Evelyne GUILHEM,
Delphine SANTINI À Bruno PERLES,
Préscillia GRANIER À Bernard GRIMAUD,

Absents excusés : Karole CAFFIER, Martine LACOMBE, Thierry
ROSSICH, Zohra KUFEL

Secrétaire : Madame Audrey GAIANI

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la ville s'investit largement en matière de développement durable et de transition écologique.

La mise en œuvre d'un large programme de sobriété énergétique, de nombreuses actions de sensibilisation en direction de la population (semaine du développement durable, ...) sont menées ainsi que des actions en faveur de l'alimentation locale (Programme Alimentaire Territorial).

Un programme de déploiement photovoltaïque, approuvé par délibération n°2021-272 du 15 novembre 2021 est également en cours.

Afin de compléter ce dispositif, Monsieur le Maire propose d'engager un programme d'aides directes à destination des chauriens.

Ce programme se décline en 2 axes :

- Aide à la rénovation énergétique des bâtiments, qui sera doté d'une enveloppe de 100 000 € en 2024.
- Aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie, qui sera doté d'une enveloppe de 10 000 € en 2024.

Des délibérations spécifiques viendront préciser les règlements d'attribution de ces aides.

Monsieur le Maire sollicite de l'assemblée l'approbation du programme précité.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE le programme d'aides financières directes pour la transition écologique tel que décrit ci-dessus ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent.

PRECISE que les crédits seront inscrits au budget, opération 9006, aménagement urbain.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 11 décembre 2023



Le Maire,

Patrick MAUGARD
Patrick MAUGARD

Ampliation faite le	14 DEC. 2023
Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le :	14 DEC. 2023
Par publication le :	18 DEC. 2023
Par délégation, Le Directeur Général des Services	
Nicolas NAYRAL	



Envoyé en préfecture le	14/12/2023
Reçu en préfecture le	14/12/2023
Publié le	18 DEC. 2023
ID :	011-211100763-20231211-DB2023299-DE